

JUIN 2011

ACTIVITÉS

Séptembre

Déjeuner de la non-rente

Octobre

Accueil des nouveaux
membres

Novembre

Visite de la GB

Décembre

Dîner de Noël

Février

Saint-Valentin

Mars

Cabane à sucre

Avril

Assemblée générale
sectorielle

Hommages



page 10-11

**Nouveau numéro
de la boîte vocale
450 728-0222**

SOMMAIRE

Mot du président.....	3
Hommages	3
Procès verbal de l'AGS.....	4
Souvenirs de Lorraine.....	6
Rapport financier.....	7
44e congrès de l'AREQ.....	8
Activités.....	9
Rapports des comités.....	10
Conte.....	14
Assurance voyage.....	16
Journée de la femme.....	17
Opinions	18

Date de tombée du prochain numéro :
le 12 septembre 2011

Équipe du Deux-Rivières :

Xavier Kalibbala, dir., Denise Fréchette, Ernest Morin, Jean-Pierre Pérusse

Collaborateurs :

Marie-Paule Hade, Michel Jacques, Hélène Quirion Assaf, Lorraine Trudeau

Crédits photos :

Denise Fréchette, Paul Lévesque, Ernest Morin

Impression :

Le groupe Chagui inc.

Conseil sectoriel 2011-2012

Xavier Kalibbala.....	450 665-4972
<i>président</i>	
xkalibbala@videotron.ca	
1 ^{er} vice-président (vacant)	
2 ^e vice-président (vacant)	
Marie-Paule Hade.....	450 664-3533
<i>secrétaire</i>	
mariepaulhade@videotron.ca	
Lorraine Trudeau	450 961-9757
<i>trésorière</i>	
trudeaulorraine@yahoo.ca	
Hélène Quirion-Assaf	450 625 6556
1 ^{er} conseiller	
fredhelene@videotron.ca	
2 ^e conseiller (vacant)	

SERVICES



+



AREQ	www.areq.csq.qc.net ..	1 800 663-2408
AREQ 10 Ddeuxrivieres10d.areq.ca....		514 382-3487
Ass. maladie	www.ramq.gouv.qc.ca	514 864-3411
Ass. RésAut	www.csq.qc.net ..	1 800 363-6344
CARRA.....	www.carra.gouv.qc.ca ..	1 800 463-5533
Certificat de l'état civil		
.....	www.etatcivil.gouv.qc.ca	514 864-3900
Revenu Canada.....	www.cra-arc.gc.ca ..	1 800 267-6999
Revenu Québec		
.....	www.revenu.gouv.qc.ca	514 864-6299
RRQ.....	www.rrq.gouv.qc.ca	514 873-2433
Sécurité de la vieillesse		
.....	www.servicecanada.gc.ca ..	1 800 622-6232
SSQ.....	www.ssq.ca	514 223-2501

In Memoriam

M. Jean-Paul Baril

M. Léon d'Argenson, époux de Mme Marthe Fortin D'Argenson

Mme Jacqueline Fortin-Grenier, sœur de Mme Marthe-Fortin D'Argenson

Mme Aline Simard-Breault

Mme Andrée Valade



MOT DU PRÉSIDENT SECTORIEL



À vous toutes et tous un beau printemps fleuri, un bel été ensoleillé !

Bons bisous belges ! Pendant mon séjour en Belgique et en Ouganda, je ne vous oublie pas et je vous partage ces quelques réflexions en ce début de mandat.

Je vous remercie de votre confiance témoignée lors de l'assemblée générale sectorielle.

Mme Janine Renaud a mené la barque du secteur avec beaucoup d'ardeur et de sagesse pendant six ans. C'est avec une vive gratitude, partagée sans doute par tous nos membres, que je lui souhaite un repos bien mérité. Inspiré par son courage et son énergie enthousiaste et communicative, et voyant que la relève ne se bousculait pas devant la porte, je me suis présenté pour combler le vide laissé par son départ.

Lors de ma promesse scout je m'étais engagé à servir de mon mieux dans la joie. C'est dans cet esprit que j'assume cette responsabilité nouvelle. Encore une fois c'est Janine qui est venue à ma rescousse pour me donner le *coaching* nécessaire. Avec rigueur et précision, elle a préparé un dossier bien étoffé en 44 éléments pour me guider dans mon apprentissage. En espérant que je réussirai mon cours d'initiation 101 à la présidence.

La priorité est bien le service efficace aux membres et la communication à tous les niveaux. Il nous incombe aussi de compléter le comité directeur, décimé par les autres départs de M. Lionel Doyon (5 ans) et de Mmes Nicole Gagnon (3 ans) et Pierrette Latendresse (1 an). À toute fin pratique, nous ne sommes plus que trois membres au CD. Lorraine Trudeau a accepté le poste de trésorière. Marie Paule Hade reste notre secrétaire. Nous les remercions de tout cœur pour leur service généreux. Un ange vient de s'ajouter à la Trinité sainte en la personne d'Hélène Quirion Assaf, qui sera notre conseillère. J'ai confiance que d'autres

anges se joindront à nous pour atteindre le chiffre parfait de sept.

La mobilisation de nos membres pour réaliser ce que notre association nous propose me préoccupe grandement. Comment faire pour qu'on soit une force vive pour notre société contemporaine, dans les domaines où nous nous sommes dévoués pendant toute notre vie adulte. Devenir une force vive pour l'éducation, la culture, la justice sociale, la santé, la vie sociopolitique exige un engagement de chaque membre. Je crois que notre participation aux différents comités d'action serait un bon moyen pour concrétiser cet idéal.

Sur ce je vous laisse ma paix, en sirotant une bonne bière belge, une Maredsous, sur une terrasse ensoleillée du Vieux Marché de Louvain. Bonne santé à vous tous et toutes, en toute amitié, salut,

Xavier Kalibbala

Proverbe malien cité dans le discours d'ouverture du 44e congrès :

***Tout seul, on va plus vite,
ensemble on va plus loin.***

Hommage à Nicole Gagnon

Nicole est une femme chaleureuse, déterminée et généreuse. J'ai tout de suite sympathisé avec elle. Nous avons des atomes crochus.



Nicole a d'abord agi à titre de secrétaire au comité directeur en 2000. Puis en 2008-2009, elle revient à titre de conseillère pour terminer en 2010 au poste de vice-présidente.

Nicole a très bien joué son rôle de première vice-présidente. Elle a secondé Janine dans les activités de notre secteur comme la cabane à sucre et le vingt-cinquième anniversaire du 10 D. Elle a aussi été très efficace lors de nos réunions du comité directeur.

Tu vas nous manquer, chère Nicole.

Lorraine Trudeau

Hommage à Janine Renaud



*J*anine, notre présidente pendant six ans,
*A*mené sa barque efficacement
*N*e ménageant aucun effort
*I*maginant arriver à bon port
*N*ul ne peut contester son ardeur
*E*t son travail accompli avec cœur

*R*ien n'a pu l'arrêter, ni les difficultés,
*E*ncore moins les aléas des divers comités
N'ayons pas peur de lui avouer
*A*dmirations, reconnaissance et fierté
*U*nanimement souhaitons à notre présidente
*D*e réaliser tous ses projets en attente.

Un acrostiche ne peut tout révéler des faits. Alors je complète les informations. Janine a participé à de nombreuses réunions. Je ne les ai pas comptées mais je peux les énumérer. Localement il y a eu les rencontres mensuelles du comité directeur, son travail de planification et de rédaction au journal et sa présence réconfortante aux activités du secteur ainsi qu'aux assemblées générales du secteur. La gestion de la boîte vocale et la supervision des sorties du secteur ont accaparé beaucoup son temps. Régionalement, il y a eu des sessions de travail des présidences de secteur et les assemblées régionales. Provincialement il y a eu des voyages à Québec et en région pour faire avancer les dossiers prioritaires par l'AREQ. Notre présidente s'est aussi régulièrement occupée de la diffusion de l'information d'organismes de Laval et de l'AREQ par courriel.

Lorraine Trudeau

Que dire de Janine ! Il y a tant de choses mais je dois me limiter. Je ne connais Janine que depuis deux ans et je l'ai vue agir dans bien des contextes. Pendant six ans, elle mène la barque du secteur 10 D. Elle le fait d'une main de maître. Femme d'action, infatigable, engagée, militante, elle est de tous les combats. Connaissant et gérant bien ses dossiers, elle sait les mener à terme et les défendre au besoin. Soucieuse de bien nous informer, elle arrive aux réunions du CD avec son cahier de notes prises lors de ses multiples rencontres et comités afin de ne rien oublier. Une note, anecdote ou autre glissées en anglais met de la légèreté et de l'humour aux réunions. Elle a le souci des membres du secteur et elle est souvent à la recherche d'activités ou autres pouvant les intéresser. Elle se démène beaucoup, surtout au téléphone, pour joindre les membres pour, entre autre, les quorums lors des assemblées générales, le 25^e du secteur, les manifestations, etc. On ne peut demander plus.

Janine je te lève mon chapeau et te remercie de tout cœur au nom de nous tous pour tout ce que tu as fait pour nous, du secteur, et surtout pour ta grande générosité et ton implication inconditionnelle lors de ce mandat. Tu vas nous manquer beaucoup. Merci mille fois.

Marie-Paule Hade

Durant six années, Janine et moi avons travaillé ensemble à la polyvalente Leblanc dans les années 80. Elle enseignait l'anglais chez les grands et moi, la géographie chez les petits. Donc, on se croisait mais je ne peux dire qu'on se connaissait bien alors.

Puis vint la retraite. Lors de l'assemblée générale sectorielle de 2005, Janine décide d'accepter la présidence du secteur. Le poste de 2^e vice-président est libre aussi et comme on me «tord un peu le bras», je finis par accepter de m'impliquer. Surtout par amitié pour Janine, faut bien le dire. À vrai dire, le grand défi, c'était celui de Janine.

Durant trois années – durant le premier de ses deux mandats –, j'ai été témoin des vastes efforts de Janine pour stimuler nos membres à s'impliquer dans la vie du secteur, à participer aux activi-

tés, sans oublier la défense de nos droits de retraités face au gouvernement. Mine de rien, Janine a l'étoffe d'une leader mais tout en douceur.

Il faut la voir aller : Janine organise les rencontres du comité directeur, trouve des bénévoles, téléphone, rencontre, écrit, surveille, relance, s'occupe de la boîte vocale, supervise la production du journal, assiste aux formations et aux réunions régionales des présidences, organise les manifs, se déplace aux réunions provinciales partout au Québec, et j'en oublie sans doute.

Tout ça avec son sourire très *british* et ses yeux bleus rieurs. Tout ce travail pour la magnifique somme de... rien du tout. Janine est une bénévole dans l'âme, une grande âme en fait qui aime les gens et le « social » qui vient avec.

On le sait, personne n'est irremplaçable, mais son départ va laisser un grand vide dans le secteur. Longue vie à toi, Janine et MERCI encore !

Michel Jacques

sions et il savait défendre son point de vue dans le respect des autres.

Mais SURTOUT, Lionel m'a fait bien rigoler à chacune de nos rencontres avec son humour pince-sans-rire et son petit sourire moqueur en coin. Il a l'air d'un grand gars tranquille comme ça, au premier abord, mais ne vous y fiez pas...

Bref, que ce soit en réunion sectorielle, lors d'une formation régionale, lors d'une activité sociale du secteur, Lionel fut toujours de commerce fort agréable. Par analogie avec le monde maritime, je conclurai en disant que si Lionel n'était pas le capitaine du comité directeur, il en était l'homme fort à la barre.

Avec un peu de chance, Lionel nous reviendra l'an prochain. MERCI pour ta longue et généreuse implication, Lionel !

Michel Jacques

Hommage à Lionel Doyon

J'ai fait la connaissance de Lionel Doyon au printemps 2005 lors du congrès provincial de Gatineau. J'étais un des délégués du secteur et lui, il terminait un mandat de six ans comme 2^e vice-président du comité directeur.



D'ailleurs je l'ai remplacé à ce poste car il a pris alors une petite année sabbatique... Mais Lionel est « increvable » et nos chemins se sont recroisés puisqu'il est revenu au CD un an plus tard, à titre de conseiller cette fois, encore pour six ans.

Lionel a beaucoup de qualités. D'abord, il est d'une endurance rare et sa longue implication à l'AREQ le prouve. Douze ans, faut le faire ! C'est aussi un homme sérieux qui mène ses responsabilités (en particulier le dossier de l'indexation) avec beaucoup de rigueur. Durant les réunions du CD, il savait poser les questions utiles – et parfois embêtantes – qui nous remettaient en question, il ajoutait des arguments de poids lors des discus-

Hommage à Pierrette Latendresse

Quel dynamisme chez Pierrette, notre 2^e vice-présidente. Femme engagée, toujours souriante, curieuse et soucieuse de bien faire, elle a su rapidement se remettre dans le contexte d'un CD, après une absence de quelques années.



Nous avons découvert en elle une femme d'équipe prête à s'investir pleinement. Sa curiosité l'a poussée à être représentante au comité socio-politique, où elle y a fait de nombreuses découvertes. Elle était aussi disponible pour toute autre tâche lors d'événements. D'autres engagements l'appellent ailleurs. Dommage ! Ton sourire, ta bonne humeur et ta spontanéité nous manqueront. Bonne chance et merci pour ton implication au sein du CD.

Marie-Paule Hade

Souvenirs de Lorraine

Ça bouge en secondaire I
par **Lorraine Trudeau**

Quand j'enseignais en secondaire I, je prévoyais des activités pour que mes élèves puissent apprendre tout en bougeant. Des jeunes de 12 ou 13 ans sont incapables de demeurer assis à leur place pendant 72 minutes ! Alors j'avais intégré des tâches pédagogiques dans mes modules en tenant compte de cette réalité.

L'anglais, une matière à plusieurs volets : compréhension de l'oral et de l'écrit, expression de l'oral et de l'écrit, exigeait plusieurs outils d'apprentissage différents. Ainsi mes petits mousses devaient utiliser des cassettes indiquées dans leur module. Ils se levaient, venaient m'emprunter une cassette contre remise de leurs cartes d'identité, allaient l'écouter et revenaient me la remettre. Le même procédé s'appliquait aux dictionnaires. J'affichais certaines informations complémentaires sur le babillard de ma classe. Mes élèves se déplaçaient jusqu'à la pancarte, notaient l'information dans leur module et retournaient à leur place.

Pour l'expression orale, de courtes conversations typiques étaient incluses dans leur module. Chacun se trouvait un partenaire pour pratiquer cette conversation. À cette fin, quelques équipes (2 ou 3 à la fois) avaient l'autorisation d'aller dans le corridor. Quand ils étaient prêts, ils revenaient me réciter cet oral dans la classe. À certaines occasions, nous chantions debout tous ensemble de belles mélodies appropriées à la période de l'année. Nous écoutions les succès anglophones et ils notaient les paroles manquantes sur leur feuille.

Lors d'une fête, mes élèves-conseil décoraient la classe de guirlandes et d'ornements propres à la circonstance. À l'Halloween, une sorcière fixée par un aimant sur un tiroir de mon classeur attirait les élèves les plus audacieux qui s'amusaient à étirer les membres mobiles de la sorcière. À Noël, mon petit arbre posé sur le dessus de mon classeur captait tous les regards et certains curieux s'approchaient pour mieux admirer l'arbre illuminé.

(Suite à la page 7)

La petite valise rouge par **Hélène Quirion Assaf**

Saviez-vous que le sang de cordon de votre nouveau-né peut sauver une vie, si vous en faites don à Héma-Québec ?

Saviez-vous que les parents du bébé ont le choix de confier son sang de cordon à une clinique privée, comme assurance en son nom ? L'avantage majeur est que si une maladie se déclarait et nécessitait une transfusion sanguine à l'enfant et/ou à un autre membre de la famille, alors c'est son sang de cordon qui pourrait permettre de sauver la vie. À la clinique son sang est analysé et gardé le temps que les parents veulent bien payer l'entreposage.

Le risque à prendre en faisant affaire avec une clinique privée se traduit par la relation entre les coûts initiaux du contrat versus une quantité suffisante de cellules souches de prélevée lors de l'accouchement. Si la quantité de cellules souches s'avère insuffisante, l'aventure s'arrête-là et c'est non remboursable.

Quand j'ai écrit ces lignes, je venais juste de joindre les rangs du club sélect des mamies, c'est pourquoi j'aborde ce sujet. J'ai offert à ma fille de payer pour la petite valise rouge qui fait partie des frais initiaux (cette valise permet de faire la collecte du sang et est ensuite transportée au labo.)



J'en profite pour raconter une tranche de ma vie. À la suite de mes quatre cancers, j'ai eu une transfusion sanguine; c'était en 1990, vous vous rappelez que les banques de sang pouvaient contenir du sang contaminé. Un an ou deux plus tard, j'ai reçu une recommandation de me présenter pour une analyse spéciale de mon sang. En attendant les résultats qui furent négatifs, j'ai eu très peur, mais une autre chance m'a souri, c'est pourquoi je suis bénévole à Héma-Québec. Aujourd'hui, je ne manque pas l'opportunité de m'impliquer pour cette cause, comme pour la santé de mon petit-fils David.

Secteur 10 D Deux-Rivières de Laval

Rapport en date du 31 mars 2011

Disponibilités totales au 1^{er} juillet 2010 :	22 294,28 \$	
Moins : Disponibilités hors compte d'épargne :	-5,00 \$	
<u>Disponibilités des comptes d'épargne au 1er juillet 2010 :</u>	22 289,28 \$	22 289,28 \$

Plus :	<u>PRODUITS</u>		
	sommes reçues du provincial	7 556,00 \$	
	sommes reçues du régional	10 381,25 \$	
	intérêts gagnés	100,10 \$	
	autres sommes reçues	1 665,00 \$	
	Total des produits	19 702,35 \$	+ 19 702,35 \$

Moins :	<u>CHARGES</u>		
	transport et parking	1 161,71 \$	
	repas	5 358,07 \$	
	gîte	0,00 \$	
	location de salle	707,55 \$	
	artiste ou conférencier	2 257,50 \$	
	photocopie, fournitures et matériel	3 685,19 \$	
	télécommunications	708,31 \$	
	reconnaissance et dons	456,49 \$	
	frais de livraison	1 555,15 \$	
	frais bancaires et autres charges	175,85 \$	
Total des charges :		16 065,82 \$	- 16 065,82 \$

Disponibilités des comptes d'épargne au 31 mars 2011 :	25 925,81 \$	25 925,81 \$
Plus : Disponibilités hors comptes d'épargne :	5 \$	

Disponibilités totales au 31 mars 2011 : **25 930,81 \$**

Note : Il s'agit ici d'un rapport d'étape dans lequel des dépenses, dont celles du congrès, ne sont pas encore comptabilisées. L'année financière se termine le 30 juin.

(Suite de la page 6)

Il arrivait parfois que mes petits diables soient aussi sages que des images. Quand je leur racontais une histoire en changeant mon intonation pour chaque personnage, mes petits anges m'écoutaient religieusement, leurs yeux pétillant d'intérêt. À un moment donné, connaissant leur crainte de l'expression orale, j'avais décidé de leur en présenter un exemple en décrivant un objet.

J'avais choisi la décoration traditionnelle posée sur mon gâteau de mariage, le couple de mariés dans une auréole de dentelle. Je commence donc et pendant ma démonstration, je mentionne la date de mon mariage, 1967. J'aperçois Steven sortir sa calculatrice et s'exclamer « Ça fait longtemps, Lorraine ! » ; et moi de lui répondre : « Oui, et ça fait un peu plus de temps que j'enseigne, et je suis très heureuse d'être avec vous. »

Les 43^e et 44^e congrès de l'AREQ du 31 mai au 2 juin 2011

Ceci se veut un court bilan du 44^e congrès ordinaire de l'AREQ, tenu du 31 mai au 2 juin 2011 et préparé très minutieusement à partir d'une consultation des 54 283 membres par l'entremise des 10 grandes régions. Ces membres furent représentés par 662 délégués. Nous étions 8 de notre secteur 10 D de la région de Laval-Laurentides-Lanaudières.

La journée du 30 mai, un congrès extraordinaire, fut consacré aux propositions de modification des statuts et règlements. Les 77 délégués du 10 ont eu de la difficulté à faire valoir leurs points de vue. Les membres pouvaient remarquer une certaine opposition entre la région 10 et les autres... Aline Savoie a d'ailleurs convoqué les délégués de la 10 pour analyser la situation et tenter d'y remédier. Elle en a profité pour présenter les nouveaux présidents de secteur de la Région.

Les journées suivantes, les congressistes ont débattu des orientations et des actions à entreprendre durant le triennat 2011-2014. En voici les grandes conclusions.

La mission de l'Association

Reconnaître le principe de l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes.
Promouvoir et défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux et économiques de ses membres et de toutes les personnes âgées.
Promouvoir une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifique.

Une force pour la société

Notre association veut exercer son influence en participant activement aux débats sociaux et en surveillant constamment la protection des droits de ses membres et des personnes âgées.
Agir avec d'autres coalitions sur le plan sociopolitique.
S'impliquer dans les organismes et les communautés locales.
Diffuser auprès des membres des informations de qualité d'intérêt social, politique, économique et culturel.

Soutenir les bonnes causes sur le plan local, national et international.

Le triennat 2011-2014

L'AREQ (CSQ) réitère son engagement à défendre avec ardeur les droits et intérêts de ses membres et des personnes âgées.

Elle intensifiera ses actions sur le plan social et politique, en vue d'une vie associative dynamique. Avec conviction, elle poursuivra ses interventions, signe d'un engagement social résolu.

Les nouveaux administrateurs de l'AREQ

Président : Pierre-Paul Côté succède à Mariette Gélinas, qui a été remerciée par une soirée toute en bleu avec Michel Louvain comme invité surprise... au grand bonheur de notre ex-présidente, Janine.

Secrétaire : Suzanne Faucher.

1^{re} vice-présidente : Louise Charlebois

2^e vice-président : Michel A. Gagnon

Secrétaire : Suzanne Faucher

Trésorière : Nicole Patry-Lisée

Ces personnes forment le conseil exécutif (CE), et, conjointement avec les présidences des 10 régions, le conseil d'administration (CA).

La situation financière au 31 août 2010

Revenus des cotisations : 5 202 433 \$

La moyenne annuelle par membre : 96,46 \$

Nouveaux membres en 2010 : 1 306

Décès par année en moyenne : 658 membres.

Intérêts sur les placements en 2010 : 120 299 \$;
en 2011 : 60 000 \$

Mme Blais, ministre des personnes âgées

Mme Blais a livré un discours inspirant et éclairé pour dresser un bilan, somme toute très positif, de la situation des aînés au Québec. Elle invite l'AREQ à se joindre aux autres intervenants pour combattre l'âgisme et encourager les membres à un vieillissement actif. Elle note qu'en 2035, le quart de la population aura plus de 65 ans. Elle veut travailler activement avec les 18 tables de concertation pour favoriser et aider les aînés à demeurer chez eux durant leurs vieux jours. Elle veut soutenir les proches aidants, avec des crédits d'impôt et des subventions (3 milliards par

année) et des lignes téléphoniques pour contrer la maltraitance. Elle a encouragé une initiative qui a vu le jour à Sherbrooke pour accueillir les personnes en perte d'autonomie : ce sont les Maisons des grands-parents. Vieillir chez soi, en sécurité et en restant actifs, voilà son rêve et son souhait.



Le Congrès a été unanime pour adopter les VALEURS énoncées par notre Association

- Égalité et justice
- Respect et reconnaissance
- Engagement et solidarité

Toutes et tous, nous sommes appelés à mettre nos compétences au service des membres et des idéaux défendus par l'AREQ.

Xavier Kalibbala, votre président, heureux d'avoir participé à ce congrès, même en décalage horaire après un séjour en Europe et en Afrique.

Notes pour le texte Journée de la femme, en page 17

Les énergies renouvelables

On entend ici la biomasse (paille et écorce de riz), les écailles d'arachides, les résidus des champs, etc.), l'énergie solaire voltaïque pour le chauffage de l'eau, ou toute autre source qui peut se renouveler.

Le séchoir solaire

Le séchoir solaire est une technologie brevetée permettant de sécher de façon sécuritaire toutes sortes de céréales et fruits ou légumes, dans le but de sécher le tout et de ne subir aucune perte alimentaire.

ACTIVITÉS 2011-2012 RÉSERVATION : 450 728-0222

Septembre 2011

Déjeuner de la non-rentree

le mercredi 7 septembre à 9 h 30

Tutti Frutti Déjeuners,
2975 boul. De la Concorde Est, Laval

Octobre 2011

Dîner d'accueil des nouveaux retraités

le mercredi 5 octobre à 11 h 30

Aux Serres de Manhattan,
1446 boul. Saint-Martin Ouest, Laval

Novembre 2011

Visite guidée de la Grande Bibliothèque de Montréal

Le jeudi 17 novembre (à confirmer)

Décembre 2011

Dîner de Noël

le jeudi 8 décembre à 11 h 30,

Hôtel Sheraton Laval,
2440 Autoroute des Laurentides, Laval

Février 2012

Dîner de la Saint-Valentin

le mardi 14 février 2012 à 11 h 30

Restaurant Lugano's,
1723 boul. Saint-Martin Ouest, Laval

Mars 2012

Dîner des bénévoles

le mercredi 13 mars à 11 h 30

Nos bénévoles seront invités

Cabane à sucre

le mardi 20 mars à 11 h 00

Chez Pépère, 2975 Rang Saint Jacques,
Saint-Jacques

Avril 2012

Assemblée générale sectorielle

le mardi 10 avril à 10 h

Le Palace, 1717 boul. Le Corbusier, Laval

Juin 2012

Dîner sur la Terrasse

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AREQ 10 D Deux-Rivières de Laval,

tenue le mercredi 13 avril 2011,
au Palace

par Marie-Paule Hade, secrétaire

1. Mot de bienvenue

Janine Renaud, présidente du secteur, souhaite la bienvenue à tous les membres

2. Accueil de nos invitées

Mme Yvette Lafontaine de la FLG et notre présidente régionale Mme Aline Savoie.

3. Quorum

36 personnes sont présentes à cette assemblée. Feuille des présences en annexe.

4. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections

Mme Suzanne Mercier, secondée par Mme Nicole Gagnon, propose M. Jean Laroche comme président d'élection. Monsieur Laroche accepte.

5. Rappel des procédures par le président d'élections

Le président explique que les mises en candidatures sont ouvertes jusqu'au début de l'élection.

6. Ouverture de l'assemblée

La présidente ouvre officiellement l'assemblée à 9 h 56.

7. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée. Il y a ajout d'un article au point Varia. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Yvette Corbin appuyée par Mme Nicole Gagnon. Adoptée à l'unanimité.

8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale sectorielle 2010

Marie-Paule Hade, secrétaire, fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée de l'année 2010. L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Jacques Labadie et appuyée par Mme Elyse Ouellette. Adoptée à l'unanimité.

9. Suivi au procès-verbal

Quorum : 36 personnes sont présentes à cette assemblée. Feuille des présences en annexe.

Article 8

Logo : Le changement et la signification du nouveau logo a été publié dans le *Quoi de Neuf* et non le journal *Deux Rivières*. Ce serait à placer dans le journal.

Procès-verbal : tel que suggéré, le procès-verbal de l'assemblée générale a été publié dans le journal.

Varia:

1. L'AREQ et la démocratie : la proposition de M. Jean-Pierre Pérusse a cheminé. Nous n'avons pas eu de nouvelles de la proposition de Mme Dubé concernant l'assurance chômage pour les gens ayant une maladie incurable.
2. Aspect écologique : concernant l'aspect écologique, à la suite de la proposition de Mme Denise Fréchette, plusieurs changements ont été apportés lors des congrès.

10. Rapport de la présidence sectorielle et du comité directeur

La présidente nous fait la lecture de son rapport annuel.

11. Rapport du trésorier

M. Xavier Kalibbala dépose le rapport financier 2010-2011 et nous en remet une copie.

12. Mot de la présidente régionale :

Mme Aline Savoie remercie les membres du comité directeur pour leur travail. Elle souligne aussi le travail effectué par la présidente, Mme Janine Renaud, qui termine un mandat de six ans, et de Mmes Nicole Gagnon et Pierrette Latendresse, ainsi que de M. Lionel Doyon, qui terminent aussi leur mandat. Elle ne manque pas également de souligner tout le travail effectué par les téléphonistes, les responsables du bulletin sectoriel, les organisateurs des activités, les responsables des comités consultatifs, et de ceux et celles qui travaillent dans l'ombre. Elle avoue avoir un faible pour nous. Notre invitation la touche beaucoup. Au sujet de la proposition de M. Pérusse, la

délégation régionale au congrès a décidé de la représentation au congrès. 1/200 plus 2 membres du CD. Elle nous parle aussi de la lettre de Mme Gélinas concernant l'assurance maladie.

13. Mot de Mme Yvette Lafontaine

Mme Lafontaine remercie la présidente pour son invitation à cette assemblée. Elle signifie aussi qu'elle termine son mandat après le congrès de juin. Elle laisse la place à la relève. Elle nous parle de la Fondation Laure Gaudreault, qui a distribué plus de 6 300 dons. Elle laisse le soin à Mme Lorraine Trudeau, responsable de la Fondation pour le secteur, de nous donner plus de détails sur la répartition des dons.

14 Rapports des responsables des comités

Chacun des responsables présente son rapport annuel et en remet une copie à la secrétaire.

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| 1. Assurances | Yvette Corbin |
| 2. Arts visuels | Marie-Paule Hade (intérim) |
| 3. Communications | Lorraine Trudeau |
| 4. Condition des femmes | Suzanne Mercier |
| 5. Environnement | Paul A. Lévesque |
| 6. Fondation L.-Gaudreault | Lorraine Trudeau |
| 7. Forum des hommes | Paul Lévesque |
| 8. Indexation | Lionel Doyon |
| 9. Sociopolitique | Pierrette Latendresse |

15. Mot sur le congrès

Il y aura une troisième rencontre pour les substituts après l'AGR, le 30 mai.

16. Élections

M. Jean Laroche agit comme président. Quatre postes sont à combler. Deux mises en candidatures : M. Xavier Kalibbala se présente comme président et Mme Lorraine Trudeau se présente comme trésorière. Les deux sont donc élus aux postes convoités.

17. Assemblée générale du 5 mai 2011 au Ramada de Blainville : inscriptions

Mme la présidente met une feuille d'inscription à la disposition des membres. Ceux-ci devront émettre un chèque de

25 \$ au moment de cette inscription. 10 personnes se sont inscrites.

1. Varia

Inscription au projet d'Art-Thérapie : 14 personnes se sont inscrites.

2. Reconnaissance de nos quatre officiers sortants

Des fleurs sont remises aux quatre personnes quittant le CD en guise de remerciement et de reconnaissance pour le travail accompli par ces membres. Mmes Nicole Gagnon, Pierrette Latendresse et M. Lionel Doyon. Mme Lorraine Trudeau fait l'éloge de notre présidente, Janine Renaud, et lui remet son texte. Le trésorier remet un chèque du secteur à chaque élu sortant.

3. Évaluation de la rencontre

Une feuille d'évaluation est remise aux membres.

21. Levée de l'assemblée

À 12 h 13, la levée de l'Assemblée est proposée par Lorraine Trudeau et appuyée par Lionel Doyon.



Le coût de la beauté, quel polar !

Andrée Wanis a enseigné le français à l'école secondaire Georges-Vanier de Laval. Elle a écrit quelques recueils de poèmes et certains romans sous le nom de plume d'Andrée Dahan. Son petit dernier, *Le coût de la beauté*, peut être qualifié de «thriller». L'action se déroule en partie dans le quartier Saint-François à Laval. L'intrigue est soutenue et les personnages évoluent dans un centre d'esthétique.

Après l'avoir lu, j'ai envoyé une carte de félicitations à Andrée. Je vous le recommande. C'est très bien fait. Le déroulement de l'histoire nous tient en haleine. Tout est vraisemblable. *Le coût de la beauté* est publié aux éditions Broquet.

Lorraine Trudeau

COMITÉ DES ASSURANCES



Cette année encore, le comité régional des assurances a offert aux membres de 63 et 64 ans de la région 10 deux journées d'information sur l'harmonisation des rentes de retraite CARRA et RRQ ainsi que sur les assurances RAMQ versus SSQ. Quatre-vingt quinze membres ont assisté à la première rencontre en novembre. Notre objectif a été atteint et le degré de satisfaction des membres élevé.

En début d'année, nous avons reçu de la CARRA l'état des dépôts et le relevé annuel 2010. L'aspect positif de ces documents a permis de mieux comprendre l'évolution et l'indexation de notre rente. Par contre, il a été difficile, pour ceux et celles qui n'utilisent pas encore le service internet SSQ – Accès service aux personnes assurées, d'y retrouver le montant de la prime d'assurance-maladie de 2010 nécessaire à la production de la déclaration d'impôt sur le revenu. Il est possible d'obtenir le montant de la prime ainsi qu'un reçu en faisant la demande par écrit à la SSQ Groupe financier et en joignant un chèque de 5 \$. Voir le dernier Quoi de neuf avril-mai 2011 page 8, L'état de la situation à la CARRA.

Enfin, nous avons appris à la fin mars un changement au sujet de nos assurances. Un retraité de

65 ans et moins doit obligatoirement s'inscrire au régime public de la RAMQ pour les médicaments à partir du 1^{er} avril à moins de pouvoir accéder par l'intermédiaire d'un conjoint à une assurance collective privée. Ceux et celles qui sont touchés par ce changement ont reçu trois communiqués : Régie de l'assurance-maladie, SSQ Groupe financier et AREQ. Le délai prescrit pour s'inscrire à la Régie de l'assurance maladie du Québec est de 90 jours.

Le régime complémentaire de la SSQ demeure : les médicaments hors liste, la physiothérapie, l'assurance-voyage, l'assurance-vie, la chambre d'hôpital, etc. resteront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011. De plus, il en coûtera moins cher pour des couvertures équivalentes à ce que nous avions auparavant. À partir du 1^{er} avril, la tarification mensuelle sera réduite et l'AREQ pourra offrir un régime complémentaire à prix compétitif. Des travaux sont en cours à cet effet.

Yvette Corbin

NDLR Comme il est dit aux 3^e et 4^e paragraphes de ce rapport fait à l'AGS du 13 avril 2011, d'importantes modifications de notre régime d'assurances SSQ sont en cours : veuillez suivre les informations qui vous seront données par les moyens de communication habituels.

Comité des arts visuels

L'activité principale du comité des arts fut notre exposition tenue le 16 mai dernier au Bois Papineau. Une douzaine d'exposants y participaient et différents médiums y étaient représentés. Les visiteurs, tous enchantés, furent nombreux. Plusieurs prix dont un Coup de cœur furent remis. Les noms et œuvres des récipiendaires ont été publiés dans le journal.



nier, un plan d'action a été établi. Nous avons privilégié l'orientation suivante : Favoriser les échanges entre les secteurs pour la réalisation de certaines activités. Nous avons aussi parlé de la possibilité d'organiser une exposition régionale aux deux ans. Notre secteur ne tiendra pas d'exposition cette année. Des informations nous ont été transmises concernant les assurances lors des expositions, en cas de dommages aux œuvres exposées. Ce dossier est à suivre.

Marie-Paule Hade

Lors de la rencontre régionale du 15 octobre der-

Comité des communications



ans notre secteur, nous avons de très bons outils de communication : notre journal, notre chaîne téléphonique, notre boîte vocale et un site internet. Nous participons au travail du comité régional, le com.com.

Le Deux Rivières paraît trois fois par année grâce à une équipe de gens créatifs et dévoués : Denise Fréchette, Ernest Morin, Jean-Pierre Pérusse et Janine Renaud. Notre journal sert de lien entre les membres du secteur, le comité directeur et les représentants des comités.

Notre chaîne téléphonique est aussi un outil de communication quand il faut joindre tous les membres du secteur pour défendre une cause importante, comme l'indexation. Toutes les téléphonistes bénévoles ont participé à une réunion à l'automne 2010 pour recevoir des listes (corrigées par l'AREQ) des coordonnées de nos membres.

Que dire de notre boîte vocale ! C'est un excellent moyen d'information et de réservation pour tous les abonnés téléphoniques et cellulaires du 10 D. La boîte vocale est à la fois utile, pratique et agréable grâce au travail constant de notre présidente.

Notre site internet local (www.deuxrivers10d.araq.ca) a été mis à jour deux fois au moins grâce à MM. Ernest Morin, Jacques Labadie et Jean-Pierre David. MM. Ernest Morin et Jean-Pierre Pérusse ont trouvé un logiciel qui leur permettra de figurer notre site. M. Jean Laroche leur donnera un coup de main.

En novembre 2010 une rencontre régionale du com.com s'est tenue au Mirage. Une partie de la réunion a été consacrée à l'étude des orientations 2008-2011. L'autre période de la rencontre s'est attardée au budget régional de 1500 \$. Quels projets pourraient aider les secteurs ? Cours d'informatisation ? Visites de journaux ? Il fut aussi décidé d'aider les secteurs en publicisant les activités d'autres organismes. Un bottin contenant les coordonnées (téléphone et courriel) des membres du conseil régional et des comités directeurs 2010-2011 a été mis en place par Mme Lucille Gagné, responsable régionale du comité. Le même travail a été fait pour les membres des

comités régionaux et sectoriels 2010-2011 de la région Laval, Laurentides, Lanaudière. Mme Gagné fait la transmission de données du site national aux sites régional et local, et vice-versa.

Lorraine Trudeau

Comité de l'indexation

En 2010, trois rencontres régionales de formation pour les personnes responsables sectorielles ont eu lieu à Blainville. Lors de ces rencontres, nous avons décidé des moyens à prendre pour continuer la lutte afin d'obtenir l'indexation de nos rentes de retraite.



Au niveau sectoriel, nous avons posté cinquante lettres en novembre et décembre. Ces lettres furent envoyées à Mme Michelle Courchesne, présidente du Conseil du Trésor, à M. Alain Paquet, député de Laval-des-Rapides et président de la Commission des finances publiques, à Mme Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles. Ces lettres expriment nos demandes : l'engagement du gouvernement et la mise en place du comité consultatif recommandé par la Commission des finances publiques.

Dans le journal *Le Deux-Rivières* de janvier-février 2011, l'article *L'indexation = pouvoir d'achat* vous invite à faire l'opération « Tournez la page » et « Informons Mme Courchesne » par le « Calcul de la contribution non volontaire ». Cette action volontaire vous permettra de prendre conscience de la perte subie par la non-indexation de votre rente de retraite.

Le dossier de l'indexation doit se régler au niveau national avec le gouvernement québécois, des pressions doivent s'exercer à ce niveau. Mme Thérèse Chaput, responsable régionale du comité de l'indexation, a donc fait parvenir à nos représentantes et représentants au niveau national le plan d'action de notre région et tous les documents prêts à servir pour l'action.

Lionel Doyon

La Fondation Laure-Gaudreault

Au cours de l'année, à l'occasion du décès d'un membre ou du conjoint d'un membre de l'AREQ 10 D, j'ai envoyé une dizaine de cartes de condoléances de la Fondation, en accord avec la politique du secteur.

À la fête de la Saint-Valentin, j'ai passé le chapeau et la cueillette a rapporté 55 \$. Merci à toutes ces âmes généreuses.

À notre dernière rencontre régionale, nous avons étudié les demandes budgétaires inscrites dans les projets acheminés par les secteurs de la région. Pour ma part, j'ai présenté une demande pour l'organisme *Bonjour aujourd'hui et après*. J'avais rencontré Mme Jeannette Delisle, la responsable qui a rempli le formulaire et m'a fourni des informations complémentaires sur cet organisme à but non lucratif. *Bonjour aujourd'hui et après* offre des services d'assistance alimentaire et vestimentaire ainsi que d'assistance à domicile. La somme accordée permettra à cet organisme de contribuer au nouveau projet de cours de cuisine pour les aînés.

Si vous désirez aider la Fondation Laure-Gaudreault, vous pouvez

1. devenir membre à vie, au coût de 10 \$;
2. faire un don de 15 \$ ou plus et recevoir un reçu d'impôt ;
3. acheter un signet de Laure-Gaudreault à 2 \$;
4. acheter des cartes de condoléances à 10 \$ chacune.

Vous pouvez me contacter en après-midi au 450 961-9757. Vous pouvez envoyer votre don ou commander vos cartes à la Fondation Laure-Gaudreault, 320 rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec, Québec, G1K 9E7

Lorraine Trudeau

L'Association démocratique des retraités (ADR) fait de l'indexation sa grande priorité. Le journal de l'ADR a publié une savoureuse allégorie de la désindexation de nos rentes. Nous la reproduisons ci-dessous.

Conte pour retraités avertis par Gilbert Clément

Pour promouvoir la valeur de l'épargne à sa progéniture, un père proposa d'égaliser la somme d'argent que son jeune fils réussirait à économiser toutes les semaines. Le fils, emballé par cette proposition, travailla fort pour mettre de côté la somme hebdomadaire qu'il s'était fixée. L'objectif du père était atteint : son fils délaissait progressivement une vie conjugale exclusivement au présent dans laquelle il s'était emprisonné comme le font la plupart des jeunes qui ne voient que le bout de leur nez; il avait dorénavant une perspective d'avenir et se donnait un objectif à atteindre ; ses efforts pour y arriver avaient un sens. Un sentiment de sécurité naissait chez lui qui, petit à petit, engendra une certaine assurance, une fierté naissante. Le sens des responsabilités se faisait une place en lui. Il gagna en maturité.

Voyant le succès grandissant de son initiative financière, le père décida de contrôler l'affaire. Il ouvrit un compte bancaire, y déposa les sommes bipartites dans le but d'en cueillir des intérêts et laissa la gestion de ce nouveau portefeuille aux comptables de la banque. Le fils vit d'un bon œil cet investissement qui lui rapporterait des bénéfices qu'il associait à une récompense pour ses efforts d'épargne. Le temps passa. Les affaires allaient bien, le petit magot grandissait, jusqu'à atteindre une dimension impressionnante. Alors, tel un premier jet de pétrole d'un puits imposant, commença à jaillir dans l'inconscient du père ce qu'on appelle l'envie. Comment faire autrement, le projet initial de petite épargne était devenu une entreprise importante et la condition financière précaire du père le faisait se tourner naturellement vers cet argent, disponible facilement puisqu'il en avait le contrôle. Les besoins de sa famille étaient immenses et son budget se trouverait allégé s'il avait recours à l'épargne solidairement consentie entre son fils et lui.

Un jour, il se rendit à la banque, y retira du compte une somme engendrée par les profits de l'argent

déposé. « Après tout, se dit-il, je ne touche pas au capital ; cet argent n'est pas celui que mon fils a déposé. » Cette façon de penser agit progressivement à la manière d'un sédatif contre sa culpabilité de père et il en vint à concevoir cette manœuvre pour le moins douteuse comme une pratique normale. Il acheta des meubles, une nécessité ; il répara le toit qui en avait bien besoin. Plus tard, il changea sa voiture pour une plus récente. Enfin, pour maintenir ce niveau de vie avantageux, il alla jusqu'à s'abstenir de verser sa contribution hebdomadaire, trahissant ainsi la convention qu'il avait lui-même élaborée.

Vint le jour où son fils fut prêt à s'établir. Il réclama à son père les sommes versées et le fruit de son investissement. Oh malheur ! Il apprit que le magot ne contenait pas la totalité des fruits attendus ; que son propre père s'était servi à souhait ; que celui-ci était en retard dans le remboursement de sa part paternelle. Encore pire : il observa dans l'attitude de son père une réticence à accepter les réclamations de son fils.

Cette histoire finit mal. Le fils était maintenant dans la position du quémandeur ; son père s'encombra dans ses arguments de défense : le remboursement était hors de portée, les besoins de la famille allaient en s'accroissant. Mais par-dessus tout, par-dessus les considérations d'équité financière, le plus dramatique se produisit : le père venait de perdre la confiance de son fils.

(Tiré de *Le démocrate à la retraite*, volume 5, numéro

Nominations au Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation

Ci-dessous le texte d'un courriel expédié aux membres et sympathisants de l'Association démocratique des retraités (ADR) le 8 juin 2011, le jour même du communiqué de presse du gouvernement du Québec annonçant la création du comité consultatif. Plusieurs de nos membres le sont également de cette association .

Pour en connaître davantage sur l'ADR :

www.adr-quebec.org

Enfin, une bonne nouvelle, Rosaire Quévillon et Rodrigue Dubé, deux membres de l'ADR, ont été

nommés au **Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation**.

Après 29 ans de désindexation, après 10 années de lutte organisée, après de plus de 15 mois écoués de l'ADR

lés depuis la fin des auditions en Commission parlementaire, après 12 mois de la publication du rapport de la Commission parlementaire enfin, **le conseil d'administration de la CARRA a formé le Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation**.

Ce comité est formé d'un président, de 8 retraités et de 8 représentants des syndiqués.

Les postes pour les retraités sont :

4 retraités sont issus du GTAR (Groupe de travail des associations de retraités dont l'AREQ, l'AQRP, etc.),

1 représentant du RRPE (Régime de retraite du personnel d'encadrement),

1 représentant du RRAME (Regroupement des Retraités Actifs du Mouvement Essaim),

1 représentant issu de l'ADR et recommandé conjointement par l'ADR et le RRAME,

1 représentant de l'ADR.

Les représentants des retraités sont :

GTAR : Mesdames Madeleine Michaud et Louise Charlebois, monsieur André Goulet et un poste vacant.

RRPE : Monsieur Jean Turgeon de l'AQDER,

RRAME : Madame Arlette Bouchard,

ADR – RRAME : Monsieur Rosaire Quévillon,

ADR : Rodrigue Dubé.

Le Président est monsieur François Turenne, sous-ministre récemment retraité.

Pour la première fois, les retraités sont officiellement considérés comme partenaires de l'avenir de leur fonds de retraite.

D'autres nouvelles suivront,

Rodrigue Dubé

Président

ASSURANCE VOYAGE — CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE PARTIR

par *Votre comité des assurances*

1. Communication recommandée, avant le départ, avec la firme d'assistance voyage CanAssistance si vous êtes malade et que votre maladie s'est aggravée, est instable ou chronique et s'il y a récurrence. Vous devez alors obtenir la confirmation que la garantie s'applique ou non avant de partir. De plus, des conseils utiles pour votre santé pourront vous être fournis si vous voyagez ailleurs qu'aux États-Unis et en Europe de l'Ouest. Le numéro à composer se trouve au dos de votre carte SSQ.

2. Couverture appliquée à la suite d'un décès, d'un accident ou d'une maladie subite et inattendue nécessitant des fournitures ou services prescrits par un médecin. Renseignez-vous sur les montants maximums possibles.

Tous les remboursements mentionnés ci-dessous doivent avoir été autorisés par SSQ. Il est donc obligatoire de communiquer avec CanAssistance avant de prendre toutes décisions.

3. Remboursement pour des frais d'hospitalisation et des honoraires professionnels de médecin pour la partie qui excède les frais couverts par la RAMQ.

4. Remboursement des frais de rapatriement de la personne malade ou accidentée avec une escorte médicale si nécessaire.

5. Remboursement des frais engagés lors d'un report de retour de voyage par suite d'une hospitalisation de 24 heures ou plus de la personne assurée elle-même, d'un membre de sa famille immédiate qui l'accompagne ou de sa compagne ou de son compagnon de voyage (frais d'hébergement et de repas dans un établissement commercial pour la personne assurée et la personne accompagnatrice si c'est la personne assurée qui est hospitalisée).

6. Remboursement des frais engagés pour le retour d'une personne décédée.

7. Remboursement du coût du retour du véhicule personnel ou de location (certificat médical obligatoire).

8. Remboursement des frais de transport aller-retour d'un proche parent ou d'une personne amie pour visiter la personne assurée hospitalisée depuis au moins sept (7) jours ou pour identifier la personne assurée décédée.

Exemples d'assistance par CanAssistance :

Aider à trouver une clinique ou un hôpital sans être responsable de la disponibilité ou de la qualité des soins ;

Apporter une aide d'urgence et coordonner les demandes de prestations ;

Coordonner du transport ;

Communiquer avec la famille ;

Servir d'interprète ;

Recommander un avocat lors d'accident grave sans couvrir les honoraires ;

Garantir le paiement des frais hospitaliers ;

Faire les demandes de remboursement à la RAMQ au nom de la personne assurée.

Exemples de services non couverts :

Les services médicaux prolongés, les traitements et les chirurgies **supplémentaires** qu'il est médicalement prouvé qu'ils pourraient se faire au Québec et qui n'ont pas reçu l'autorisation de l'assureur ;

Les frais engagés après un refus de rapatriement lorsque l'état médical le permet ;

Le dépassement de cinq (5) millions de dollars canadiens par personne assurée pour chaque séjour à l'étranger ;

Les frais engagés après le retour au Québec ou couverts autrement ;

Les frais relatifs à un « voyage médical » recommandé ou non par un médecin ;

Les frais hospitaliers et médicaux non couverts au Québec ;

Les frais hospitaliers dans des hôpitaux pour malades chroniques ou pour des patients qui se trouvent dans des maisons de soins prolongés ou des stations thermales ;

Les frais hospitaliers et médicaux occasionnés dans les circonstances suivantes :

La présence dans un pays non recommandé de séjour par le gouvernement canadien ;

La participation active à une émeute, une insurrection ou un acte criminel ;

La blessure intentionnelle ou la tentative de suicide ;

L'absorption abusive de médicaments, drogues ou alcool et ses conséquences ;

La participation à des sports de contacts physiques ou le vol plané, l'alpinisme, le saut en parachute, les courses ou épreuves de vitesse, les activités sportives ou sous-marines à titre professionnel.

JOURNÉE DE LA FEMME COMMANDITÉE PAR SACO, À DAKAR

par **Suzanne Mercier**

pour le comité de la condition féminine

Les énergies renouvelables et le séchoir solaire, une opportunité pour les femmes

Les énergies renouvelables et le séchoir solaire (voir Notes en page 9).

Au service des femmes

Il faut se rappeler que 84 % des propriétaires ou travailleuses maraîchères, dans le pays, sont des femmes. De façon concrète, les deux éléments précédents facilitent le travail des femmes et leur permet de sortir de la pauvreté qui est souvent leur lot quotidien.

Organisation

La journée était commanditée par Saco (Service d'Aide Canadien aux Organismes) financé par des fonds canadiens, dont l'ACDI. Cette activité s'est tenue au Café de Rome à Dakar. Les quelque 50 invités ont présenté un parterre très coloré.



Accueil

Les participants ont d'abord été reçus par un petit-déjeuner permettant une plus grande fraternisation. Pour nous, il s'est agi d'une plateforme de choix pour rencontrer les principaux acteurs dans ce domaine, tels l'Honorable Mme Soukeyna Ndaye BA, présidente de FDEA microfinance, Mme Sy Mariamma, de Saco Sénégal, et M Li-basse Nieng, président d'ENERGECO (énergies renouvelables et séchoir solaire).



Invités de la table ronde

Dans l'ordre habituel : le président d'Energéco Afrique qui fabrique et commercialise le séchoir solaire, les chauffe-eau solaires, les piles solaires voltaïques, etc., en lien direct avec les énergies renouvelables ; M. Yvan Roberts, de l'ACDI (Aide Canadienne au Développement International) ; Mme Sy, directrice de Saco au Sénégal ; le directeur de cabinet du ministre des énergies renouvelables, qui a agi comme président d'assemblée ; Mme Fall, présidente d'un des principaux regroupements de femmes du Sénégal, CNAFF ; le Dr Ababacar NDOYE, directeur général de l'ITA (Institut de Technologie Alimentaire) ; Mme BA, présidente de FDEA Microfinance et ex-ministre.

Chacun a présenté ce dans quoi il excelle ; en résumé, il en ressort que pour les 84 % des femmes, souvent chefs d'entreprises maraîchères, une plus grande utilisation des énergies renouvelables, dont le solaire, est bénéfique et tranquillement les fait sortir d'une économie de pauvreté à une autonomisation plus grande. Le séchoir solaire a pris une grande place et a intéressé une bonne partie de la représentation féminine de la table ronde.

On a aussi parlé (Mme BA) des 100 ans de la journée de la femme, des 40 ans de l'ACDI, et de l'implication de SACO-CESO au service des femmes. La table ronde s'est continuée par un échange entre les participants et les invités. Plusieurs experts dans la salle ont donné leur avis (souvent en Woloff).

Conclusion

Là où il y a un « IL », il y a une « ELLE ». Il serait important que les principaux intervenants se joignent pour mieux coordonner ce dossier complexe (recherche, action sur le terrain, microfinance). Il faut aussi trouver des partenaires.

Sur ce, tout le monde est reparti après s'être parlé, avoir compris un peu mieux les enjeux et rêvé de jours meilleurs.

OPINIONS

Congrès spécial de l'AREQ du 30 mai 2011

L'AREQ s'est-elle démocratisée ?

par Jean-Pierre Pérusse

Le fondement de la démocratie : l'égalité

La démocratie est fondée sur l'égalité des personnes et du poids de leur vote.

Avant le 30 mai, un membre du plus petit secteur de l'AREQ valait 11 membres du secteur le plus nombreux, et le vote du premier équivalait à 11 votes des seconds.

Depuis le 30 mai, le rapport n'est plus que de 4 à 1, près de trois fois moins. Gros progrès, mais cela ne rend pas l'AREQ démocratique, car les membres ne sont toujours pas égaux. Un membre peut annuler le vote de quatre autres ; une majorité de délégués représentent encore une minorité de membres ; si le congrès n'est pas représentatif de tous les membres de façon égalitaire, les dirigeants qu'il a élus ne le sont pas non plus, ni les décisions qu'ils prennent ni les déclarations qu'ils font.

Gros progrès ? Comme les statisticiens disent que quatre meurtres sont un progrès sur les 11 de l'année précédente : ça ne veut pas dire que quatre meurtres, c'est bien.

Extrait d'une infolettre de l'AREQ : « Les membres ont été soucieux d'accorder une place significative aux secteurs comptant peu de membres, tout en permettant aux secteurs plus nombreux d'être représentés de façon proportionnelle. Les discussions sur ce sujet furent importantes et animées. Ainsi, les membres seront mieux représentés et leurs intérêts mieux défendus. » « Ainsi » ? Les membres seront-ils mieux représentés parce que « les discussions furent importantes et animées » ? Bel exemple de la rigueur logique à l'AREQ ! La représentation équitable ne dépend pas des discussions, mais de leur résultat. Or le résultat, c'est que la proportionnalité ne s'applique pas à tous, que des membres sont « plus égaux » que d'autres, que les 100 membres d'un secteur de 100 membres ont droit à trois délégués, alors que 100 membres des secteurs de 350 à 1713 membres ne donnent droit qu'à un délégué*.

Quels délégués « ont été soucieux d'accorder une place significative aux secteurs comptant peu de membres » ? Ceux qui, depuis 2004, sont surreprésentés et détiennent la majorité du congrès tout en ne représentant qu'une minorité de membres ? Ils ont préféré leur pouvoir indu à la démocratie.

L'AREQ s'est-elle démocratisée ? Elle est moins antidémocratique qu'elle ne l'était. Elle n'est toujours pas démocratique.

Démocratie : l'irréductible égalité

(sauf à l'AREQ)

- « La démocratie repose sur le respect de la liberté et de **l'égalité** des citoyens. (Le petit Robert)
- L'amour de la démocratie est celui de **l'égalité**. (Montesquieu)
- ...la démocratie cherche **l'égalité** dans la liberté. (Alexis de Tocqueville)
- Le principe du gouvernement démocratique est **l'égalité**. (Cours de philo)
- **L'égalité** du vote des électeurs est la pierre d'assise de notre système démocratique (...). Le droit à un vote d'**égale** valeur, que l'on soit citoyen d'une région ou d'une autre, ne peut être transigé. (Le CRÉ de Montréal)
- cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodique-

ment, au suffrage universel **égal**. (Déclaration universelle des droits de l'homme)

- Pour être démocratique, le vote doit être **égal**. (Droit constitutionnel de la V^e république)
- C'est un principe assez simple, en démocratie : (...) une personne, un vote. (...) Parce que tout le monde (...) est (...) **égal**. (Patrick Lagacé, La Presse)
- l'élément crucial pour qu'une élection soit considérée légitime est la perception que chaque vote a un poids **égal**. (André Blais, U. de M.)
- Chaque personne a une valeur **égale**, elle devrait donc avoir un poids équivalent dans la décision. (...) **L'égalité** signifie que chaque électeur doit être traité de manière **égale** ou, selon une expression commune que « tous les votes ont un poids **égal**. » (Robert Gaulin, ex-1^{er} vice-président de l'AREQ, qui a oublié ce principe par la suite).

Selon l'AREQ, deux « principes » fondent la composition du congrès.

Le premier est la règle universelle de l'égalité des membres ; le ratio 1 délégué par 100 membres respecte ce principe.

Le second « principe » s'exprime ainsi : « *Les secteurs qui comportent un nombre plus petit de membres doivent être surreprésentés pour être représentés adéquatement.* » La surreprésentation des petits secteurs correspondrait à ce pseudo-principe.

Jamais personne nulle part n'a confirmé l'existence d'un tel principe. **La surreprésentation est l'opposé d'une représentation adéquate.** Dans un rapport entre un nombre de représentants et un nombre de représentés, l'adéquation se définit comme la convenance, la proportion entre les deux nombres (voir le petit Robert) : plus de représentés, donc plus de représentants ; moins de représentés, donc moins de représentants. Le prétendu principe de la surreprésentation contredit le principe de l'égalité universellement admis.

Une comparaison pour aider à comprendre cette contradiction. Joe Macho professe deux principes : l'égalité de l'homme et de la femme, et le rôle capital du mâle. Pour lui, la femme est l'égale de l'homme, mais les muscles de l'homme et son cerveau le prédisposent à être le chef de famille ; il en est de même pour les chefs d'entreprise, d'association, de gouvernement... pour tous les chefs, quoi ! Mais ça n'empêche pas Joe Macho d'être pour l'égalité des sexes.

Ni l'AREQ d'être pour l'égalité des membres.

* Il existe, paraît-il, des cocus contents. Y a-t-il, dans les secteurs plus nombreux que la moyenne, des membres contents d'être sous-représentés ? Qui demandent même à l'être ?



Caricature de A. P. Côté, Le Soleil, 4 juin 2011

Un vote en vaut seulement deux ? Allez plutôt dans nos petits secteurs, où un vote en vaut trois et même quatre !

« Il est profondément injuste que la circonscription de Gaspé compte à peine 27 000 électeurs tandis que celle de Masson, au nord de Montréal, en ait plus de 60 000. Cela revient à dire que le vote des gens de Masson pèse deux fois moins lourd que celui des Gaspésiens. Quel principe peut justifier une telle iniquité ? »

André Pratte, *La Presse*, le 21 mai 2011

À la recherche de bénévoles

La Société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Sylvain est à la recherche de bénévoles dans les domaines suivants :

- Secrétariat (1 h et + par semaine)
- Étude de cas : analyse des besoins de personnes démunies et accompagnateur (selon vos disponibilités)
- Aide au vestiaire : vérifier, étiqueter, mesurer (1 à 2 jours / semaine , les lundis et mardis).

C'est le genre de bénévolat le plus gratifiant qui soit : aider les démunis.

Laissez-moi un message à mon nom au 450 661-1532 et je vous rappellerai.

Suzanne Asselin, retraitée de l'école Leblanc

Retourner à:

AREQ 10 D
3766, rue Aldéric-Desautels
Laval (QC) H7E 2H2

POSTES CANADA
CANADA POST

De partout... jusqu'à vous

Port payé Postage paid
Poste Publications
Publications Mail
41350019



Les huit congressistes



Art-thérapie



À la terrasse



Assemblée générale sectorielle